

ARRONDISSEMENT DE MERCIER-HOCHELAGA-MAISONNEUVE

Réfection de l'avenue Pierre-De Coubertin, entre les rues Viau et Du Quesne

Début des travaux dans la semaine du 16 septembre

La Ville de Montréal entreprendra des travaux de réfection d'infrastructures dans l'avenue Pierre-De Coubertin, entre les rues Viau et Du Quesne. Débutant dans la semaine du 16 septembre et échelonné jusqu'en novembre 2021, le chantier se déroulera tout d'abord dans la partie industrielle comprise entre les rues Viau et Dickson, où les travaux seront réalisés en 2019 et 2020. Quant à la partie résidentielle comprise entre les rues Dickson et Du Quesne, les travaux auront lieu en 2020 et 2021.

Le remplacement de la conduite d'eau principale sur l'avenue Pierre-De Coubertin, entre les rues Viau et Du Quesne, représente le cœur du projet, et s'inscrit dans une perspective de sécuriser le secteur relativement à son approvisionnement en eau potable de qualité.

Ce projet inclut également, entre les rues Dickson et Du Quesne, le remplacement des conduites d'égouts et d'eau secondaires, la modification de la géométrie de la rue, ainsi que la réfection complète de la chaussée. Les travaux comprennent aussi la réfection des puits d'accès de la CSEM, de même des interventions sur les massifs pour la mise en place des nouvelles conduites. Il est à noter que l'on veillera durant ces travaux à maintenir pour les camionneurs l'accès aux entrées des différentes industries du secteur.

On en profitera également pour réaménager le secteur résidentiel afin de le rendre plus sécuritaire et convivial pour les riverains, notamment par la création d'un parcours sécuritaire pour les écoliers, qu'ils soient à pied ou à vélo. En réunifiant l'école Notre-Dame-des-Victoires, le parc Thibodeau, l'église Notre-Dame-des-Victoires et le parc Olivier-Guimond, la Ville va consolider un axe qui est déjà considéré comme un corridor scolaire.

De plus, les travaux vont permettre de limiter la circulation de transit dans le secteur résidentiel, d'élargir les trottoirs des deux côtés de la rue et d'aménager un jardin de rue en bordure des parcs. Sont également inclus des travaux de reconstruction de massifs de béton et de puits d'accès de la Commission des services électriques de Montréal (CSEM).

Horaire de travail

- Du lundi au vendredi, de 7 h à 19 h.
- Exceptionnellement durant la fin de semaine, de 8 h à 19 h.

Précisons que les travaux seront réalisés selon une séquence spécifique, afin d'en minimiser les impacts sur le plan de la fluidité de la circulation.

Impacts des travaux

- **Circulation** – Des entraves à la circulation surviendront durant les travaux. Des chemins de détour seront mis en place accompagnés d'une signalisation appropriée. Des signaleurs veilleront aussi à assurer la fluidité et la sécurité de la circulation
- **Stationnement** - Le stationnement est interdit dans la zone des travaux
- **Piétons** - Les piétons pourront circuler en toute sécurité sur les trottoirs
- **STM** – L'arrêt des circuits d'autobus qui desservent le secteur pourrait être déplacé ou annulé. Veuillez communiquer au 514 786-4636 pour en savoir plus ou consulter stm.info
- **Bruit** - Les travaux pourraient être susceptibles de générer du bruit et des vibrations
- **Collectes des ordures et des matières recyclables** - Les horaires des collectes sont maintenus pendant les travaux. **Identifiez vos bacs et poubelles** afin de permettre leur retour devant votre bâtiment
- **Interruption de l'alimentation en eau** - Des interruptions temporaires de l'alimentation en eau pourraient être requises durant les travaux. Les citoyens touchés seront prévenus 48 heures d'avance

INFO-TRAVAUX

Montréal 

Réseau d'aqueduc temporaire

Un réseau d'aqueduc temporaire sera mis en place afin d'assurer l'alimentation en eau potable des bâtiments durant les travaux. La qualité de l'eau potable n'est pas affectée par les travaux. Vous pouvez donc consommer l'eau sans aucun risque.

Les citoyens recevront des communications subséquentes pour les informer de l'évolution des travaux. La Ville est consciente des inconvénients que ces travaux pourraient occasionner et prend toutes les mesures nécessaires pour en minimiser les impacts.

Localisation des travaux

